



Saint-Renan, le 15 juillet 2024

Vous avez choisi d'inscrire ou de réinscrire votre enfant dans notre établissement et nous vous en remercions. Nous espérons vivement que votre enfant s'y épanouira et qu'il y passera de très bons moments.

Vous trouverez dans ce courrier toutes les informations nécessaires pour la rentrée. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Les répartitions dans les classes :

L'équipe pédagogique a décidé de l'organisation pédagogique suivante :

	Classe	Enseignant	Classe	Enseignant	Classe	Enseignant
Site maternelle	PS A	Elodie QUEMENEUR	PS B	Marie-Line SIMON		
	PS/MS	Anne LE GAC	MS	Patricia CAM		
	GS A	Katell SIMLER	MS/GS B	Martine MAZE		
Site élémentaire	CP A	Denise GALLEE	CP B	Morgane NONNOTTE	CP/CE1	Anne Laure FAROU
	CE1 A	Cécile LE REST	CE1 B	Françoise LAMOUR (jeudi et vendredi) et Marjorie GOURMEL (lundi et mardi)		
	CE2 A	Josiane DENIS (Lundi, mardi, vendredi) et Marjorie GOURMEL (jeudi)	CE2 B	Patricia BARBOT		
	CM1 A	Christelle DUCRET	CM1 B	Yann PARANTHOEN	CM1/CM2	Christelle BLAZE-GELEBART
	CM2 A	Caroline TALARMAIN	CM2 B	Marie ROHOU		
BILINGUE BRETON	PS/MS (site maternelle)	Christine QUEAU-MORENO	GS/CP (site élémentaire - GS en maternelle en début d'après-midi)	Pauline EICHENBERGER (lundi) et Patricia PASCO (mardi, jeudi et vendredi)		
	CE1/CE2	Laurie HENNEQUIN	CM1/CM2	Caroline LUNVEN - RIOU (lundi et mardi) et Pauline EICHENBERGER (jeudi et vendredi)		
Disposition d'adaptation		Caroline LE DISCORD	ULIS	Erwan BALCOU		

Les répartitions des élèves dans les différentes classes ont été décidées lors de plusieurs réunions de l'équipe enseignante durant ce mois de mai et juin. Elle est définitive.

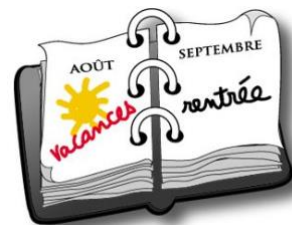
Pour mémoire, voici un extrait du règlement intérieur de l'école qui explique les orientations suivies par l'équipe pédagogique pour décider des répartitions. : L'équipe pédagogique veillera à créer dans chaque classe des groupes hétérogènes. Les décisions de répartition seront prises uniquement par l'équipe pédagogique (direction et enseignantes). [...] Les répartitions des classes sont des décisions de professionnels qui essaient de prendre en compte au maximum l'intérêt de chacun des enfants de l'école. Aucune négociation n'est possible. Pour nos décisions, nous prendrons d'abord en compte les problèmes de santé (handicap, maladie, allergie...), le cas d'enfants à parcours scolaire particulier (enfants en difficultés scolaires ou susceptibles de passer un niveau de cycle...). Nous essayerons de choisir la meilleure répartition pour les frères, les sœurs.

Le déroulement de la rentrée : Lundi 2 septembre

Pour cette rentrée 2024, tous les enfants de PS au CM2 seront accueillis directement dans leur classe (un fléchage sera mis en place).

Voici les horaires d'accueil pour les différents niveaux pour ce jour de rentrée :

Afin que les enfants soient bien accueillis individuellement par les enseignants, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les horaires.



• **Sur le site de l'école élémentaire :**

- Accueil des élèves du CM2A, CM1A, CM1B, CM1/CM2 bilingue breton à 8h25
- Accueil des élèves du CM1/CM2, CE1A, CE1/CE2 bilingue breton, CM2B à 8h35
- Accueil des élèves du GS/CP bilingue breton, CP/CE1, CE2B, CPA à 8h45
- Accueil des élèves du CE2A, CPB, CE1B à 8h55

Sur le site de l'école maternelle :

Accueil de l'ensemble des élèves selon les programmes suivants pour le meilleur confort des enfants :

- Pour les classes de GSA, GSB, MS et PS/MS bilingue breton : entre 9h et 10h. Les enseignantes accueilleront progressivement les élèves et leur famille à leur arrivée entre 9h et 10h. Inutile d'arriver à 9h00
- Pour la classe de PS/MS : accueil des MS entre 9h00 et 9h30, accueil des PS entre 9h30 et 10h30. L'enseignante accueillera progressivement les élèves et leur famille à leur arrivée entre 9h et 9h30 ou 9h30 et 10h00
- Pour les classes de PSA: accueil des enfants entre 9h00 et 9h30 pour les familles dont le nom de famille est compris entre la lettre C et H et de 9h30 à 10h00 pour les familles dont le nom de famille est compris entre la lettre J et W
- Pour les classes de PSB : accueil des enfants entre 9h00 et 9h30 pour les familles dont le nom de famille est compris entre la lettre B et D et de 9h30 à 10h00 pour les familles dont le nom de famille est compris entre la lettre G et T

Pour tous les enfants de PS au CM2, il faudra dès le jour de la rentrée avant 8h35 avoir réservé la cantine et la garderie du soir sur EcoleDirecte (possibilité de le faire entre le 14 juillet et le 4 septembre 8h34).

Horaires de l'école :

Matin : 8h35 à 11h50 - lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Après-midi : 13h30 à 16h30 - lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Pas de classe les mercredis et les samedis

Réunions de classe : Les enseignants vous invitent à noter d'ores et déjà les dates de réunion de début d'année :

Classes concernées				Date de la réunion	Horaire	Lieu
PSA	PSB	PS/MS breton		Mardi 8 octobre 2024	18h00	salle de motricité, maternelle
PS/MS	MS			Mardi 24 septembre 2024	18h00	salle de motricité, maternelle
GSA	MS/GSB					
CPA	CPB	GS/CP breton		Mardi 1 ^{er} octobre	18h00	salle multifonctions, élémentaire
CE1A	CE1B	CP/CE1		Mardi 17 septembre	18h00	salle multifonctions, élémentaire
CE2A	CE2B	CE1/CE2 breton				
CM1A	CM1B			Mardi 10 septembre	18h00	salle multifonctions, élémentaire
CM2A	CM2B	CM1/CM2	CM1/CM2 breton	Mardi 10 septembre	18h00	salle multifonctions, élémentaire

A.P.E.L. :

Une Association de Parents d'Elèves existe au sein de l'établissement. Elle participe à la vie de l'établissement en épaulant l'équipe enseignante dans sa mission éducative. Elle organise un certain nombre de manifestations tout au long de l'année scolaire. Les fonds récoltés servent à l'achat de jeux, au financement de sorties scolaires et autres projets... **Des parents de l'APEL seront à votre disposition le jour de la rentrée pour vous informer de la vie de l'APEL, faire connaissance et vous offrir une collation.**



Le calendrier des vacances :

Le calendrier des vacances pour l'année 2024-2025 (zone B) :

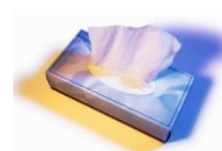
Rentrée scolaire des élèves	Lundi 2 septembre 2024	
Vacances de la Toussaint	Vendredi 18 octobre 2024	Lundi 4 novembre 2024
Vacances de Noël	Vendredi 20 décembre 2024	Lundi 6 janvier 2025
Vacances d'hiver	Vendredi 7 février 2025	Lundi 24 février 2025
Vacances de printemps	Vendredi 4 avril 2025	Mardi 22 avril 2025
Pont de l'ascension	Mardi 27 mai 2025	Lundi 2 juin 2025
Vacances d'été	Vendredi 4 juillet 2025	Lundi 1 septembre 2025

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Assurance : L'école a souscrit un contrat d'assurance pour tous les élèves de l'école en individuelle assurances auprès de la Mutuelle Saint-Christophe (informations détaillées dans le document assurances sur EcoleDirecte, espace de travail et documents). **Aucune attestation** ni d'individuelles assurances ou de responsabilité civile **ne sera à fournir à l'école.**

Le matériel à prévoir en petite section (2 et 3 ans) :

- ✚ une tenue de rechange (slip, pantalon, chaussettes) en cas de petits incidents (à mettre dans un petit sac à dos ou un cartable que vous laisserez dans le couloir chaque matin)
- ✚ une boîte distributrice de mouchoirs en papier
- ✚ un casque pour le vélo (à laisser à l'école ou à déposer à l'école les jours de vélo)



Consignes pour les élèves de maternelle : n'oubliez pas de marquer à ses nom et prénom tout ce que votre enfant apporte à l'école (manteau, doudou, cartable...). Cela nous permettra d'aider votre enfant à trouver ses affaires et facilitera les recherches en cas de pertes.

Pour les élèves de CP au CM2 :

Vous trouverez en annexe la liste des fournitures sur EcoleDirecte (voir partie Documents ou Espace de travail).

Cantine :

L'ensemble des repas est préparé sur place dans les cuisines du collège Saint-Stanislas. La réservation des repas soit à l'année soit de manière occasionnelle sur EcoleDirecte.

Deux situations sont possibles :

- Votre enfant mangera à la cantine tous les jours ou/et fréquentera la garderie du soir tous les jours. Vous n'aurez rien à faire SAUF les jours où vous souhaitez le récupérer pour manger ou ne pas le laisser à la garderie.
- Votre enfant mange occasionnellement à la cantine ou fréquente occasionnellement à la garderie du soir. Il faudra l'inscrire sur le portail. Cela peut être fait plusieurs jours à l'avance jusqu'au jour J à 8h35



Les repas des élèves de PS, MS, GS sont servis à la cantine, allée verte.
Les repas des élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et de CM2 sont servis au self du collège Saint-Stanislas.

Le coût du repas pour les enfants de Saint-Renan est de 4,50 euros. Réduction possible pour les familles de 3 ou plus d'enfants sur l'école et pour les familles avec un quotient CAF égal ou inférieur à 800 euros

Les repas consommés seront facturés le mois suivant par le secrétariat de l'école. Il n'y a pas de fonctionnement au ticket.

Pour tous les enfants de l'école sont établis à travers le pointage d'une carte individuelle à l'entrée de la cantine et du self.

Garderie, centre de loisirs :

La garderie est une garderie municipale qui se tient dans les locaux de la maternelle (matin et soir pour les élèves de PS au GS) ou de l'école élémentaire (espace ludique du CP au CM2, matin et soir). Ouverture du service dès le jour de la rentrée. Pour simplifier au maximum les démarches des familles et des services de la garderie, il a été décidé de demander aux familles de constituer un dossier commun pour la garderie et le centre de loisirs.

Le directeur de l'école et la responsable des services périscolaires attirent votre attention sur l'importance de constituer un dossier même si vous ne pensez pas utiliser les services de la garderie.

En cas d'imprévu de dernières minutes, vous pourrez ainsi bénéficier des services de la garderie.

Pour les familles qui sont déjà dans l'établissement, il faudra se connecter sur votre compte Site famille de la Mairie de Saint-Renan à l'adresse : <https://saint-renan.portail-familles.net> pour vérifier vos coordonnées et valider les règlements.



Pour les nouvelles familles, il faudra se connecter aussi sur le Site famille de la mairie de Saint-Renan pour créer un dossier famille qui servira pour les garderies et le centre de loisirs : <https://saint-renan.portail-familles.net> puis cliquer sur « Créer mon compte »

Bonnes et reposantes vacances et bel été à ceux qui travaillent.

Florent Bégoc, chef d'Etablissement

Saint-Renan, le 15 juillet 2024

